

Commune de GREZELS

**RETRAIT APRES DECISION D'UNE
DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE
AU NOM DE LA COMMUNE**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	Référence du dossier
Type de demande : Déclaration préalable Déposée le : 21/08/2023 Complétée le : 28/08/2023 Par : Monsieur Reusink Johan Gerard Arnold (Hans) Demeurant à : 858 Route de Notre Dame du Remède 46700 De Lot Sur un terrain sis : 858 Route de Notre Dame du Remède 46700 GREZELS	N° DP04613023X0008 Objet : piscine de 4 M X 8 M -

A 2023.57

LE MAIRE DE GREZELS,

Vu la demande d'autorisation ayant pour objet : Construction d'une piscine de 4 M x 8M.
Vu le Code de l'Urbanisme ;
Vu la carte communale approuvée par délibération du Conseil municipal du 3 février 2014 ;
Vu l'arrêté de non-opposition de la DP04613023X0008 en date du 31 août 2023 ;
Vu la demande de retrait de la décision en date du 24 octobre 2023 ;

ARRETE

ARTICLE UNIQUE

La non-opposition à la déclaration préalable DP04613023X0008 du 31 août 2023 autorisant la construction précitée est RETIREE.

GREZELS, le 25 octobre 2023

Le Maire, Monsieur PEREZ Sébastien



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales